

Décision

Générale

colonial

Décision n° 84 22 janvier 1951

n° 84 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date de publication

22 janvier 1951

Date du numéro

31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° la secours unique de trois mille francs (3.000) est accordé, pour l'année 1953, à Bourahn Mohamed, ancien cuisinier au Palais du Gouvernement. 2° Ce secours est payable trimestriellement et imputable au budget, du service local, exercice 3953, chapitre XIII, article 1er, rubrique 2.